

LE CPRQ APPELLE À UN RENFORCEMENT DE L'ENGAGEMENT GOUVERNEMENTAL ENVERS LE PATRIMOINE RELIGIEUX

Montréal, le 28 septembre 2026 — À une semaine du scrutin provincial, le [Conseil du patrimoine religieux du Québec \(CPRQ\)](#) constate, à regret, que **le thème du patrimoine demeure peu présent dans les débats publics et sur les plateformes électorales des partis politiques**. Dans un contexte où les enjeux de conservation, de requalification et de transmission du patrimoine religieux s'intensifient, le Conseil souhaite rappeler l'importance pour le prochain gouvernement de poursuivre son engagement financier et stratégique envers ce patrimoine essentiel à l'histoire et à l'identité du Québec. Le CPRQ identifie **cinq priorités structurantes** devant guider l'action gouvernementale au cours des prochaines années :

1. **Relancer un programme spécifique au patrimoine religieux** et mettre en place un **financement pluriannuel** permettant une planification cohérente des projets sur plusieurs années, dans une approche concrète de prévisibilité.
2. **Intégrer le patrimoine à caractère religieux** aux stratégies gouvernementales en matière de revitalisation des territoires, de culture, de tourisme et de développement durable.
3. **Renforcer le soutien aux projets de requalification**, notamment ceux à vocation culturelle, communautaire et sociale, et accroître les ressources dédiées à l'accompagnement professionnel, incluant l'expertise technique, financière et juridique.
4. **Alléger les exigences de mise aux normes** lors de la requalification des bâtiments patrimoniaux, des couvents et des églises.
5. **Faire de la restauration et de la requalification des bâtiments patrimoniaux une priorité** dans le maintien des actifs des territoires, afin de favoriser un développement durable fondé sur la préservation, la valorisation et la réutilisation du patrimoine bâti.

Le CPRQ réaffirme sa volonté de collaborer avec les partis politiques ainsi qu'avec le prochain gouvernement et le prochain ministre de la Culture et des Communications afin d'assurer l'avenir du patrimoine religieux partout au Québec.

À propos du CPRQ

Le CPRQ est un organisme à but non lucratif fondé en 1995 et issu d'un partenariat unique réunissant les instances gouvernementales, les milieux municipaux, les communautés propriétaires de lieux de culte et des experts du patrimoine. Chef de file en conservation, en restauration et en réutilisation durable du patrimoine culturel à caractère religieux, il agit comme interlocuteur privilégié des instances locales, régionales et nationales et met à profit une expertise construite à travers plus de trente ans d'interventions, de programmes structurants et de concertation à l'échelle du Québec.

– 30 –

Contact, sources et informations : Franck Calard, conseiller en patrimoine au Conseil du patrimoine religieux du Québec fcalard@patrimoine-religieux.qc.ca / 514 931-4701 / 1 866 580-4701 / Poste 2.